Combien coûte l'INsécurité sociale?

Autor(en): **Fragnière, Jean-Pierre**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **33 (1996)**

Heft 1261

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1025449

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Combien coûte l'*IN*sécurité sociale?

JEAN-PIERRE FRAGNIÈRE
Professeur à l'Ecole d'études sociales et pédagogiques de Lausanne (EESP)

Nous voilà partis pour un long débat sur le coût des assurances sociales. Au cours de la semaine dernière, les grandes batteries ont commencé à tirer. Les scenarii catastrophe ont fait la une de la presse proche des milieux de droite. Le ton ? Entre l'agressivité froide et la condescendance donneuse de leçons.

Ainsi, le moratoire social deviendrait une évidence et... un chemin vers un redimensionnement des prestations sociales. L'enjeu ? La survie de l'économie, donc du pays. Ceux qui en douteraient seraient à classer dans la cohorte des irresponsables ou des naïfs.

Les appels argumentés de Madame Ruth Dreifuss à la réflexion et au débat responsable ont été souvent reçus avec une ironie suspicieuse qui cachait mal un refus de la discussion. L'heure serait-elle au coup de force ?

Pas de panique

Ceux qui se souviennent des grands moments de la mise en œuvre de notre sécurité sociale ne cèdent pas à la panique ; ni non plus, d'ailleurs, à l'indifférence. Car ils savent que ces batailles ont marqué quasiment toutes les étapes de la création de nos assurances sociales. Si toutes les catastrophes annoncées s'étaient produites, notre pays ressemblerait à un paysage lunaire.

Cependant, de telles considérations ne suffisent pas à conjurer les agressions qui fusent aujourd'hui et qui se drapent du manteau de la sagesse et de l'attitude *raisonnable*.

La manière même dont sont posés les termes du débat ouvre une autoroute royale aux promoteurs de l'amaigrissement de la sécurité sociale. Des experts informés et, sans doute, compétents, posent essentiellement la question suivante: quels sont les régimes de sécurité sociale qui sont sensibles aux évolutions démographiques et aux avatars de la croissance économique ?

Facture sociale inchiffrable

On calcule, on fait des projections, on analyse des courbes, on fait les comptes et on annonce les grands chapitres des déficits probables. Dans le même temps, on se penche sur le berceau des ressources, on explore les voies de la solidarité fiscale, on cède au climat du temps qui assure que les contribuables, toutes catégories confondues, en ont *ras l'impôt*. Résultat : un avenir sombre, donc : stop ! Et même une invitation à la marche arrière. Dans ces conditions, des milieux *intéressés* ont beau jeu d'utiliser ce filon pour prôner leurs thèses cousues d'appels à tous les redimensionnements. Pourquoi s'en priveraient-ils, d'ailleurs ?

La grande question qui n'est pas posée, c'est : combien va coûter à notre pays cette chasse aux économies sur le dos de la sécurité sociale, quel est le prix de l'*in*sécurité sociale ?

Une première facture, lourde, est faite de souffrances, d'angoisses, de découragements, de gaspillages de compétences, de mises à l'écart, d'humiliations. C'est sans doute le prix le plus lourd. Hélas, il n'est pas quantifiable au franc près ! Est-ce une raison pour ne pas le considérer, ou si peu ?

Un filet social relâché

La deuxième facture est peut-être plus proche du porte-monnaie. Elle est faite de tous ces coûts induits. Elle est faite de l'addition des réponses aux quelques questions suivantes.

Quel va être l'effet de la mise à l'écart des jeunes ou des chômeurs âgés sur la facture sanitaire ? Quel va être l'effet du blocage des politiques familiales sur la consommation de médicaments, sur les machines à camoufler le stress, sur la maltraitance, sur la délinquance, sur les pratiques des toxicomanes ? (Avons-nous oublié que nous figurons parmi les champions en matière de suicide des jeunes ?) Combien vont coûter les effets d'un durcissement dans l'octroi des prestations aux personnes handicapées et aux instances qui les encadrent ? A combien estimons-nous les coûts de la mise à l'assistance des personnes qui glisseraient entre les mailles d'un filet de sécurité sociale relâché ? Et ce n'est là qu'une partie des exemples qui mériteraient d'être cités. A quelle montant va s'élever la rançon des inégalités ?

L'impôt, garantie de la cohésion sociale

Je sais que l'on peut éluder ces questions avec une exécrable petite phrase : *nous n'en savons rien, alors...* Eh bien, non, c'est faux ! Si les expertises qui nous ont été proposées récemment sortaient d'une approche économiciste étroite, si elles élargissaient leur documentation et leur curiosité, elles pourraient intégrer ces aspects dans leurs diagnostics. Des études nombreuses sont disponibles qui montrent l'ampleur et la pertinence de ces questions. Les ignorer, c'est faire un choix politique lourd de conséquences.

Un mot encore sur les ressources nouvelles à mobiliser pour consolider la sécurité sociale. Personne n'éprouve une jouissance particulière en payant ses impôts. Pourtant, s'il s'agit d'assurer la cohésion sociale du pays, de renforcer son dynamisme, de réduire l'exclusion et les risques majeurs qui l'accompagnent, de serrer les rangs pour mieux vivre ; alors, l'effort de solidarité s'impose. Diaboliser l'impôt peut être une forme éminente de gaspillage et de dilapidation du patrimoine national. Et maintenant, que chacun fasse ses comptes et fourbisse son argumentaire politique. ■